

Conseil d'école du 07 novembre 2024

Membres du conseil présents :

Enseignants : Mme Bellerophon, Mme Presle, Mme Monteil, Mme Dessol, Mme Jacquet Burnichon, M. Dumont, Mme Martinez, Mme Chamaillard, Mme Raby, Mme Wahrheit, Mme Veyssière, Mme Lebatteux

Parents représentants titulaires : Mme Gatti, Mme Chapier, Mme Gouraud, Mme Aguesse, Mme Gay, Mme Righi, Mme Laporte

Représentant de la mairie : M. Vigignol

Membres du conseil excusés : Mme Mosnier, Mme Da Silva, M. Marteau, Mme Drobycheff, Mme Adlo

Invités :

Périscolaire : Mme Nabeiro, Mme Gonzales

Restauration scolaire : Mme Faye

1- **Désignation** du secrétaire de séance : Mme Jacquet-Burnichon

2- **Présentation** de l'équipe éducative (tour de table)

3- **Effectifs 2024-2024** et répartition des classes :

Diminution des effectifs depuis l'année dernière. Cela a conduit à refermer la classe ouverte début septembre le 13 septembre.

Pour l'instant, une nouvelle ouverture n'est pas à l'ordre du jour.

Décharge de direction cette année totale mais reprise l'année prochaine à mi-temps. Une demande de décharge supplémentaire sera effectuée.

Effectifs actuels 241 (260 en juin 2024). 23 Chad et 58 Cham.

Principes de répartition :

- Mixité

- Permettre à chacun de trouver sa place (prise en compte du niveau scolaire, des affinités, des incompatibilités entre pairs)

- Alléger le cycle 2 pour mieux prendre en compte les difficultés dès le CP.

2 CP (18 et 19 élèves)

1 CPCE2 (17 (10 et 7 CE2 Chad)

2 CE1 (25 et 23 dont 9 Cham dans chaque classe)

1 CM1 (25 dont 7 Chad)

2 CE2 (23 et 18 avec 9 et 8 Cham)
2 CM1/CM2 (26 et 24 avec 12 Cham dans chaque classe)
1 CM2 (26 élèves dont 9 Chad)

1/4 des élèves présente des difficultés diverses.

Cette hétérogénéité des niveaux scolaires conduit à mettre en place différentes solutions pour essayer de remédier aux difficultés :

- Aide Pédagogique Complémentaire,
- Aide du Rased (pédagogique, métier d'élève ou psychologue scolaire),
- Aide de l'enseignante Français Langue Etrangère,
- Différenciation ponctuelle en classe ,
- Mise en place d'adaptations formalisées par un PPRE (document de synthèse présentant ces adaptations sur un temps donné),
- Aide aux devoirs (secours populaire et Afev),
- Soutien renforcé dans le cadre du PACTE (48h sur l'année),
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé pour les élèves présentant un trouble particulier qui exige des adaptations sur le long terme),
- Dossier MDPH si handicap,
- Orientations possibles dans des cas particuliers (SEGPA, Ulis)

→ pour chaque aide proposée, les parents sont informés des solutions proposées par l'équipe.

Les parents demandent s'il y a toujours 1/4 d'élèves en difficultés aux évaluations de janvier. Il n'y a que des évaluations en CP en janvier.

Pour les AESH, il y a une évaluation des besoins et des dossiers sont en attente. On essaye de mutualiser les accompagnements lors des répartitions pour que chaque élève puisse avoir un maximum d'accompagnement. Certaines AESH aident un enfant sur un nombre précis d'heures et d'autres en mutualisation entre plusieurs élèves. Les dossiers sont à demander l'année précédente, il y a un délai pour instruire les dossiers : 9 mois pour un nouveau dossier et 6 mois pour un renouvellement.

Équipe complémentaire :

- **5 AESH** nommées sur le groupe scolaire: besoins en élémentaire pour 7 élèves et 3 élèves en maternelle. En attente pour 4 élèves.
Principe: attribution en priorité des AESH aux élèves notifiés «I» c'est-à-dire avec l'affectation d'une AESH individuelle (8 élèves sur le groupe dans ce cas). Les autres heures sont mutualisées.
- Un **service civique**: Alyssa Matos en charge de soutien en classe,

d'accompagnement lors des récréations et de la mise en place de la bibliothèque.

- Équipe du **Rased** : Mme Brun, enseignante spécialisée intervenant sur le plan pédagogique en soutien de l'enseignant dans les classes ou en petit groupe, M. Gondeau, enseignant rééducateur intervenant sur «le métier» d'élève et M. Chanselme, psychologue scolaire.
- **Enseignante en français langue étrangère**, Mme Rigal qui intervient auprès des élèves allophones (7 élèves actuellement) 2 ou 4 fois par semaine. Présence tous les après-midis à l'école et le matin à l'école Victor Duruy.
- **Intervenant en musique** : Mathieu Pommeret pour les élèves traditionnels et pour la chorale des élèves Cham.
- **Intervenants en EPS** : Jérôme Ravel et Amandine Debrouver
- **Infirmière municipale**, Mme Terrolle chargée des bilans de santé en CP et CE2
- Des infirmières interviennent pour faire des sensibilisations en classe sur la santé.

Un infirmier de l'éducation nationale est également chargé de l'école : M. Peretto en exercice sur Blaise Pascal et Jeanne d'Arc. Un médecin scolaire est rattaché à l'école également (Docteur Robert).

- **Aide aux devoirs** : 6 familles bénéficient de l'AFEV à domicile ou à l'école. 11 élèves suivis pour l'aide aux devoirs le jeudi soir par les bénévoles du secours populaire avec ensuite un temps pour la réalisation d'un projet ludique.

4- Intervention du périscolaire : Ceridwen Gonzales

Projet écriture d'un journal d'école « Le petit Ferry » :

Des objectifs sont donnés sur le mois à partir desquels un article est réalisé. Les productions des élèves, les interviews qu'ils veulent faire et la présentation des actions de la ville (carnets de voyage, musée Bargoin, cour végétalisée) sont mis en valeur. Un lien est établi avec l'équipe enseignante qui participe également aux sorties, aux actions. Les parents le reçoivent par mail, les enfants l'auront sous format papier.

5- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves: 55,61% (50,81% en 2023, 48,83 % en 2022) de participation et 12 parents élus dont 11 titulaires.

11 Titulaires

- Gatti Séverine, Stéphanie Laborde, Christelle Da Silva, Maïwen Gouraud, Emmanuelle Aguesse, Souzan Adlo, Céline Drobycheff, Marion Righi, François Marteau, Karine Gay, Claire Chapier

1 Suppléante

- Céline Gryson

Rôle primordial:

- mettre en lien les parents d'élèves avec l'école: médiateur et rapporteur des parents (trombinoscope, d'une boîte aux lettres destinée aux représentants de parents à l'entrée de l'école maternelle, d'un mail inscrit sur le site de l'école)

Un RPE propose qu'un parent soit représentant d'une classe précise pour que ce soit plus identifiable pour les parents d'élèves et de mettre un mot dans les cahiers de liaison pour se présenter et donner leur mail pour que les parents d'élèves puissent les joindre.

Proposition de Mr Vigignol d'intervenir auprès des parents d'élèves pour présenter l'organisation de l'école, du lien avec la mairie et des différentes instances.

- Interlocuteur relais avec l'école: Mme Aguesse

⇒ dans l'école, élections des délégués de classe : organisation de conseils de délégués chaque période avec un thème de travail (n°1 La nouvelle utilisation de la cour)

5) Sécurité/règlement

- Plan vigipirate « Sécurité Urgence Attentat» Infographie sur le site de l'école qui rappelle les consignes de sécurité. Livret parent accessible également.

Le PPMS (protocole et plan de mise en sûreté) a été transmis à l'Académie et les plans de l'école réactualisés pour tenir informés les acteurs (secours, mairie, académie) de la situation de l'école.

A l'école, toute personne étrangère à l'établissement doit se présenter à la conciergerie et demander l'autorisation d'y entrer.

Consignes ministérielles de sécurité : renforcement de la surveillance des accès

aux bâtiments, contrôles visuels aléatoires des sacs, la vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement.

L'accès à l'école est limité car les concierges ne sont plus beaucoup au local à l'accueil. Pour les RDV réguliers, ils doivent être prévenus pour être présents à l'entrée. Toute venue imprévue est à éviter.

Horaires des concierges : 7h- 12h et 15h45- 19h30 et 11h30-19h30

Une simulation incendie a été faite mi-septembre pour entraîner les élèves à évacuer dans le calme. Aucune anomalie n'a été relevée et l'évacuation s'est faite dans le calme.

A prévoir sur l'année un exercice «attentat-intrusion», un exercice «risques majeurs» et un autre exercice incendie.

Question d'un RPE : y a-t-il des sonneries différentes pour différencier les différentes alertes ? Seule la sonnerie de l'école est utilisable : des rythmes différents de sonnerie ont été mis en place en fonction des risques.

- Sécurité et règlement lors des récréations: 2 récréations scindées le matin une cycle 2 et une cycle 3; Récréations de l'après-midi: modalité selon l'enseignant.

Pas de cartes, ni de jeux autorisés (certains élèves emmènent des jeux et des jouets). Les bonbons sont également interdits, sauf pour les anniversaires.

Des jeux sont mis à disposition (bientôt mise en place de cordes à sauter).

- Problèmes de sécurité aux abords de l'école: un incident s'est produit il y a quelques semaines lorsqu'un individu drogué a été retrouvé avec un couteau rue Bansac à l'entrée du parking. La mairie et la police ont été prévenues ainsi que l'Inspection Académique. L'Inspection s'est mise en lien avec Madame Le Préfet et des mesures de surveillance de veille ont été mises en place depuis. Il a été décidé dans l'immédiat que la grille du garage serait fermée à certains moments de la journée. Mr Vigignol nous indique que c'est une décision non pérenne car cela empêche une évacuation du bâtiment correcte. Des passages réguliers de la police municipale sont effectués. Problématique du quartier et du lieu de vie des enfants. Les parents ne doivent pas hésiter à venir signaler les problèmes du quartier.

- Règlement de l'école : Conservation du règlement de l'école actuel

Rapide lecture du règlement et vote d'approbation

Vote pour adoption : 23 /23 membres

6- Projets d'école de l'année

Le projet d'école a été revu cette année.

4 axes du projet d'école :

- Privilégier le travail en équipe de manière cohérente pour s'adresser à la diversité des élèves (niveaux très hétérogènes) : les évaluations nationales vont permettre de bien situer les élèves. Chaque parent aura un compte-rendu de ces évaluations.
- Améliorer le vivre-ensemble en développant des moments d'échange entre les élèves et en mettant en place des protocoles de fonctionnement comme par exemple le protocole Harcèlement mis en place (cahier de liaison) , la pratique du message clair pour tous les élèves.
Travailler en partenariat avec les différents interlocuteurs de l'école (services spécialisés de l'école inclusive, RASED, périscolaire, AESH, enseignants français langue étrangère, parents, l'association Festi Ferry et l'Amicale Laïque).
- Mise en place de projets avec le collège, l'école maternelle, le Conservatoire, le collège de la Chaise-Dieu, partenaire de l'école (des anciens élèves y sont scolarisés).

Projets à poursuivre:

- Continuité du parcours artistique et culturel pour les élèves n'appartenant pas à une filière particulière en lien avec la Chaise-Dieu et l'art médiéval.

Thème de l'année : Danse au Moyen-Age.

Sortie à la Chaise Dieu pour les élèves de CM2 à prévoir mais difficulté à financer.

Une demande de financement a été mutualisée avec le collège de la Chaise Dieu dans le cadre d'un projet CNR (École faisons-là ensemble).

- Continuité du travail sur le climat scolaire : utilisation des messages clairs généralisée et Traitement du harcèlement par la méthode de la préoccupation partagée.
- Continuité de l'échange avec le Conservatoire avec deux parcours artistiques mis en place : un conseil école /Conservatoire aura lieu le 19 novembre à 17h30 à l'école.

→ Projets nécessitant un financement :

- Projet de voyage scolaire pour les CM1-CM2 en février à Theix.
- École et cinéma pour 7 classes.
- La Chaise Dieu

Mode de financement:

- Coopérative scolaire peut attribuer 10 euros par élève.
 - Dons de Festi Ferry: 1010 euros
- Coopérative disponible début d'année: environ 2000 euros

Actions à prévoir pour le financement :

- Vente spécifique aux deux classes de CM1/CM2
- Vente de calendriers à Noël
- Tombola galette des rois
- Vente de photos prévues au printemps avec la maternelle : achat sur Internet
- Don Festi Ferry: 1100 euros

Actions de Festi Ferry:

- Goûter de Noël : le 17 décembre
- Goûter carnaval : les parents proposent de faire un concours de masque à l'école
- Chocolats de Noël et de Pâques

Action mairie : Proposition de M. Vigignol : Repas annuel pour les parents d'élèves élus à la cantine le 29 janvier. Les parents élus qui ne veulent pas y aller pourront laisser leur place à d'autres parents d'élèves.

Action combinée école/périscolaire : Rajout de photos sur le site de l'école des différents lieux de vie des élèves à l'école. Les menus de la cantine sont mis sur le site de la Ville et de l'école.

Question des RPE : Dans certaines écoles, des élèves gilets verts accompagnent les autres au niveau du nettoyage, du tri, du recyclage. Est-il possible de faire pareil ?

Réponse : Pas de gilet vert à l'école, mais chaque élève est responsabilisé sur les différents usages.

Ce pourrait être un sujet pour le journal de l'école.

7) Projets pédagogiques 2023/2024

- **Collectifs:** English Day, École et cinéma, Spectacle de chorale le 24 Mai et exposition de fin d'année lors de la fête de l'école prévue le 20 juin.

Création de la bibliothèque : grâce aux livres de l'école mutualisés ainsi qu'aux dons des parents, la bibliothèque commence avec un fond conséquent. L'école s'est inscrite à Hibouthèque pour la gestion des fonds.

Alyssa, service civique a des heures consacrées à la gestion de ces fonds : rentrée des références dans Hibouthèque et marquage des livres.

Mise en place d'un classement des livres par catégories lors d'un conseil de cycle par les enseignants.

Sollicitation de parents bénévoles pour aider à couvrir les livres et à gérer les fonds dans un second temps.

- **Spécifiques à certaines classes jusqu'à décembre :**

- dans le domaine sportif :

En lien avec le CPIE et organisé par le Département du Puy-de-Dôme, dans le cadre d'un projet intitulé Chaîne des Puys, faille de la Limagne, sortie randonnée pour les CM1-CM2.

Natation : Toutes les classes iront à la piscine sur l'année.

- Dans le domaine culturel et artistique, des élèves se sont rendus à des expositions (hôtel de Chazerat et salle Gaillard) , d'autres sont allés au DRAC ou ont visité l'Opéra.

Des étudiants en master médiation culturelle sont intervenus dans différents domaines : art et nature, théâtre, arts plastiques

Participation d'une classe au festival des carnets de voyage.

Enfin, la mairie propose des parcours culturels qui permettent aux élèves d'effectuer 3 sorties dans l'année autour d'un thème : arts visuels, patrimoine, sciences, arts de la scène, collections.

- Dans le domaine des langues, une classe de CP participe à un « stylish journey » par eTwinning, plateforme d'échange entre enseignants de différents pays : échange en anglais à travers des écrits des photos et des dessins entre les élèves de l'école et des élèves turcs et polonais accessibles sur un blog.

- Lien entre la maternelle et les CP : jeu d'orientation dans la cour de l'élémentaire, rencontre au jardin Lecoq entre les CP et la maternelle, lecture d'albums en maternelle par des élèves de CE2.

- Lien avec le collège Jeanne d'Arc : travail en français entre une classe de CM2 et une classe de sixième, conseil d'école collège prévu en décembre.

- Lien avec le collège de la Chaise Dieu: projet artistique avec le collège de la Chaise-Dieu autour de la danse macabre.

8) Travaux

Cour : Travaux de végétalisation presque terminés :

L'aménagement de la cour est plutôt conforme aux souhaits exprimés.

Les élèves se sont bien emparés des nouveaux usages : un bilan est prévu avec les délégués le 15 novembre et un règlement de fonctionnement sera mis en place. Les récréations sont apaisées et les récréations séparées permettent aux élèves d'avoir de l'espace pour jouer. (Ballon plus présent en cycle 2).

Quelques incidents : genou coincé dans les structures (l'espace va être réduit rapidement), prises d'escalade mal fixées, retard dans certaines installations (un grillage pour protéger). Un expert doit passer pour valider l'installation des prises d'escalade.

Suite des travaux : il doit y avoir une intervention dans la cour le 13 novembre. Il manque des structures en bois vers l'escalier d'accès à la salle de motricité, un tableau mobile pour la classe dehors, une table au fond de la cour et les arbres : mis en place normalement en février.

L'inauguration devrait avoir lieu au printemps.

Remarques : Des élèves mettent des copeaux dans les cuvettes des toilettes. Les agents d'entretien ne se plaignent pas spécialement des copeaux. Poubelles de tri sélectif installées dans la cour.

Lors des temps périscolaires, tous les élèves utilisent la cour en même temps et la réduction de l'espace suite aux aménagements peut être parfois problématique. Chacun doit trouver son espace.

Accompagnement de l'entreprise qui a fait la cour pendant trois ans : remplissage de copeaux, changement de végétaux morts, réparation de matériel. Seul bémol : projet du voile d'ombrage sur le bâtiment Bansac en suspens.

Questions diverses :

*Les RPE n'ont pas eu de réponse à leur courrier pour la fermeture de classe de la part de l'Inspecteur d'Académie.

*Travaux de la place Delille : est-ce que la concertation pourrait inclure l'école ?

Mr Vigignol indique que la place Delille doit passer de rond-point automobile à place de centre à part entière.

Mme Faye indique que l'école a déjà accueilli les concertations lors d'un projet qui est exposé sur la place.

*Concernant le feu piéton en face de l'école : celui-ci continue de poser un problème lors des traversées d'élèves en raison de la durée trop courte du passage piéton. En effet, une classe ne peut pas passer entièrement sans bloquer la circulation.

Réponse de M. Vigignol : Avec le projet Inspire, il est possible de profiter de

cette opportunité pour évoquer ce problème.

*Problème d'inscription pour les vacances : très long pour rentrer dans le système. Pour l'été, faire juillet et août séparément. L'offre d'activités est importante et les demandes également. Au final, tous les gens qui demandent une place l'obtiennent. Beaucoup de personnes sont récupérées en liste d'attente car certaines personnes réservent volontairement toutes les propositions pour se désister ensuite. Des parents contournent en faisant des demandes papiers. Les vacances de février et d'été sont les plus demandées.

Fin du conseil d'école : 19h45